

Agnès; il vous faut vous rappeler que Saint Fidèle, Saint Irénée, Saint Hilarion, les Eboulements, l'Île aux Coudres, Saint François ou la Petite Rivière, Saint Urbain et la Baie Saint Paul, font aussi partie du comté de Charlevoix. Et puisque vous affirmez (ce qui n'est pas exact) que les paroisses que je viens de citer n'ont presque pas fourni de colons au Saguenay, comment pouvez-vous dire, immédiatement après, que le comté de Charlevoix ne peut fournir un nouveau contingent de colons, sans se nuire à lui-même ?

Au contraire, il le peut; vous le dites sans le vouloir, et même sans vous en douter. Puisque deux paroisses seulement, la Malbaie et Sainte Agnès, ont fourni à elles seules, pour ainsi dire, la totalité des colons du Saguenay, il s'ensuit évidemment que les huit autres paroisses, n'ayant fourni que bien peu de colons, ne sont pas dépeuplées, et qu'elles peuvent fournir un nouveau contingent de colons.

Au lieu donc de dire : le comté de Charlevoix ne peut fournir un nouveau contingent de colons au Saguenay sans se nuire à lui-même, vous auriez dû dire, pour être conséquent avec vos prémisses : il le peut, puisque huit paroisses sur dix, n'ont presque pas fourni de colons au Saguenay.

“ Les faits et les chiffres que j'ometts démontrent que la paroisse de la Malbaie se repent fortement de l'émigration d'une partie de ses habitants ”. . . .

Les chiffres ont une grande importance, et il ne faut pas les omettre; il est nécessaire même d'y recourir pour connaître la vérité sur le sujet qui nous occupe.

En 1851, la population de Chicoutimi était de 1200  
 “ “ celle de Bagot était de . . . . . 2438  
 “ “ celle de Laterrière et de Jonquière  
 était de . . . . . 449  
 Total. . . . . 4087

En 1861, la population de Chicoutimi était de 3177  
 “ “ celle du canton Bagot était de . . . 3063  
 “ “ celle de Laterrière et de Jonquière  
 était de . . . . . 1217  
 Total. . . . . 7457

Il est évident qu'en 1861 la population des paroisses de la Malbaie et de Sainte Agnès devait, selon vos idées, avoir subi un décroissement notable, puisque ces deux paroisses ont fourni la presque totalité des colons.

Comparons les recensements de 1851 et de

1861, et voyons si vous affirmez une vérité ou une erreur.

	Ames.	Augmen- tation.
<b>MALBAIE.</b>		
Recensement de 1851—population	2058	
do. de 1861—population	2706	118
<b>SAINTE AGNÈS.</b>		
Recensement de 1851—population	1278	
do. de 1861—population	1324	46
<b>BAIE SAINT PAUL.</b>		
Recensement de 1851—population	3212	
do. de 1861—population	3664	452
<b>ÉBOULEMENTS.</b>		
Recensement de 1851—population	2107	
do. de 1861—population	2235	128

Il est évident, M. Hamel, que vous affirmez une erreur.

Si le décroissement de la population est rapide comme vous le dites, dans les paroisses de la Malbaie et de Sainte Agnès, il doit se manifester par le chiffre des naissances.

État des baptêmes des paroisses de Sainte Agnès et de la Malbaie, depuis le 1er janvier, 1858, jusqu'au 31 décembre 1868, inclusivement.

	Baptêmes.
<b>SAINTE AGNÈS.</b>	
1858.....	79
1859.....	79
1860.....	99
1861.....	75
1862.....	95
1863.....	83
1864 (ce chiffre est incertain).....	82
1865.....	81
1866.....	80
1867.....	78
1868.....	62
<b>MALBAIE.</b>	
1858.....	119
1859.....	107
1860.....	129
1861.....	103
1862.....	116
1863.....	108
1864.....	106
1865.....	132
1866.....	103
1867.....	124
1868.....	125

ponse, c'est-à-  
laquelle des  
sur le chemin  
nous espérons  
a prouvé par  
ite scission, sea  
eur de l'impor-  
on, terminera  
int Urbain et  
lé le Grand

CHARLEVOIX.

que je me suis  
que la paroisse  
t de l'émigration  
et le prochain  
Ste. Agnès, une  
oc: l'avancement  
en vingt-cinq ans,  
pour ainsi dire à  
du Saguenay et  
s sont partis de  
e sont demeurés  
leurs fils sur la  
mentionner cette  
e que naturelle-  
diminuer dans

peut donc fournir  
sans se nuire à  
nouveau phénix,  
les bords du lac  
son existence, et  
St.-Laurent!!!

docteur Hamel,  
exprimez vous-  
aux yeux d'un

t Sainte Agnès,  
pour ainsi dire  
s du Saguenay  
concluez que le  
nif un nouveau  
à lui-même !  
Charlevoix ne se  
baie et de Ste,